

# Dossier R-3610-2006

## Hydro-Québec Distribution

### Preuve de la FCEI / ASSQ

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante  
Association des stations de ski du Québec  
décembre 2006

## Répartition des coûts de la fourniture : Proposition

- *HQD : approche globale patrimonial / postpatrimonial*
- FCEI / ASSQ propose de ne pas traiter les coûts postpatrimoniaux différemment des coûts patrimoniaux : une seule méthode pour répartir tous les coûts de la fourniture
- fourniture patrimoniale + fourniture postpatrimoniale = portefeuille global d'approvisionnement du Distributeur : gère le tout sans viser de clients en particulier

Régie de l'énergie

DOSSIER: R-3610-2006

DÉPOSÉE EN AUDIENCE

Date: 6 DÉCEMBRE 06

Pièces n°: C-7-11

## Répartition des coûts de la fourniture (suite) : Proposition

■ *HQD : approche globale patrimonial / postpatrimonial*

- appariement coûts postpatrimoniaux (“coûts des prochaines années”) et clients pour lesquels ils sont encourus (consommation des prochaines années)  
= engagement sur la voie de la tarification “chronologique” non souhaitable et non courant
- si les contrats postpatrimoniaux ne sont pas rattachés à la desserte de caractéristiques de consommation particulières (différentes), il n’y a pas lieu d’en allouer les coûts différemment des coûts patrimoniaux

## Répartition des coûts de la fourniture (suite) : Proposition

■ *HQD : approche globale patrimonial / postpatrimonial*

- appariement coûts totaux de fourniture et ensemble des clients pour lesquels ils sont encourus (selon caractéristiques des profils de consommation des clients)  
= reflet de la causalité des coûts
- appariement coûts de “pointe extrême” (s’il en existait) et clients présents en “pointe extrême” (parmi l’ensemble des clients) (en définissant un facteur de répartition caractérisant de la “pointe extrême”)  
= reflet de la causalité des coûts

## Répartition des coûts de la fourniture (suite) : Proposition

---

- *HQD : méthode du facteur d'utilisation (FU)*

---

- débat circonscrit à choix entre deux méthodes : méthode horaire et méthode du facteur d'utilisation (FU)
- proposition FCEI / ASSQ : méthode horaire avec correctifs axés sur la vérité des coûts : intégration des coûts en puissance et en énergie de pointe
- autres méthodes aux propriétés intéressantes n'ont pu être considérées, suite aux limites imposées au présent débat

## Répartition des coûts de transport : Proposition

---

- *HQD : coûts totaux répartis selon puissance coïncidente ("pointe")*

---

- FCEI / ASSQ : coûts à répartir doivent être coûts précisément encourus par le Distributeur = 2 483 M\$ dans le présent dossier
- coûts doivent être répartis en se basant sur la façon dont ils sont encourus par le Distributeur : une seule facture qui est basée sur la demande de "pointe" du Distributeur ; capacité de transport en partie inutilisée
- coûts peuvent être répartis partiellement selon composante "pointe" et partiellement selon composante "énergie" :
  - "pointe" : portion des besoins en transport non à 100% de CU
  - "énergie" : portion des besoins en transport à 100% de CU (MW pleinement utilisés)

## Interfinancement : Proposition

- HQD : *indice d'interfinancement est un résultat*

---

- FCEI / ASSQ aussi : *indice d'interfinancement est un résultat*
- FCEI / ASSQ prône principe utilisateur-payeur ;  
bon signal de prix = afficher des prix en ligne avec les coûts
- lien avec la Loi : le but d'une modification tarifaire peut être d'émettre un bon signal de prix = autre but que atténuer interfinancement ; toutefois, concepts "*émettre bon signal de prix*", "*tendre vers les coûts*" et "*atténuer l'interfinancement*" sont liés les uns aux autres
- pour FCEI / ASSQ, interfinancement devrait être évité ;  
sinon, devrait être assumé par actionnaire ;  
sinon, devrait provenir en parts égales de tous les groupes tarifaires (non interfinancés), ce que FCEI / ASSQ propose

## Charges d'exploitation (CE) en M\$ : Préoccupation

- HQD : *grande croissance des CE*

---

- CE autorisées 2005      1 046,3 M\$  
réelles 2005              1 086,5 M\$    + 3,8%  
autorisées 2006        1 133,7 M\$    + 4,3%  
base 2006                1 162,6 M\$    + 2,5%  
témoin 2007              1 235,8 M\$    + 6,3%
- $\Delta$  1 an : témoin 2007 p/r autorisées 2006 = + 9,0% ;  
la croissance des kWh n'explique pas la croissance des CE ;  
indicateurs d'efficience aussi en hausse importante

## Facture de transport et rétroactivité : Préoccupation et Proposition

- ☛ HQD : reçoit facture de transport fixe en dollars ; propose étalement de la rétroactivité sur trois ans

---

- ☛ facture fixe en \$ cause rétroactivité importante et coûteuse
- ☛ facture pourrait être calculée annuellement :
  - avec taux unitaire en vigueur
  - et besoins annuels à jour remis au Transporteur
- ☛ FCEI / ASSQ propose que ce sujet soit débattu avec Distributeur et intervenants ; et propose étalement rétroactivité sur 2 ans pour meilleur appariement "utilisateur-payeur" et pour diminuer intérêts

## Facture de transport + rétroactivité (suite) : Préoccupation

Comparaison "fixe" / "non fixe"	2004	2005	2006	2007
taux unitaire réel (\$/kW/an)	72,91	72,90	72,90	72,45
☛ facture "fixe" réelle du T (M\$)		2 483	2 483	2 598
☛ facture "fixe" reçue par D (M\$)		<u>2 313</u>	<u>2 313</u>	<u>2 483</u>
<b>rétro facture "fixe" (M\$)</b>		<b>170</b>	<b>170</b>	<b>115</b>
besoins en transport (MW)		34 060	35 371	35 862
taux unitaire en vigueur (\$/kW/an)		<u>72,91</u>	<u>72,91</u>	<u>72,90</u>
☛ facture "annuelle" "non fixe" (M\$)		2 483	2 579	2 614
<b>rétro facture "annuelle" (M\$)</b>		<b>0</b>	<b>-96</b>	<b>-16</b>

## Option interruptible moyenne puissance et tarif G-9: Préoccupation et Proposition

- *HQD : option interruptible moyenne puissance pas populaire ; propose de ne pas apporter tout de suite de modification*
- option interruptible moyenne puissance offre rabais de 1% à 2% : pas intéressants
- FCEI / ASSQ demande que Distributeur revoie son option interruptible en y prévoyant des crédits plus substantiels

## Option interruptible moyenne puissance et tarif G-9: Préoccupation et Proposition

- *HQD : propose majoration de la prime de puissance au tarif G-9*
- membres ASSQ s'inquiètent devant tous les rattrapages et hausses imposés et devant l'absence de nouvelles dispositions tarifaires pouvant reconnaître leur capacité d'effacement en pointe
- FCEI / ASSQ propose de surseoir aux hausses de rattrapage (en cours et proposées) jusqu'à ce que d'autres options reconnaissant raisonnablement la capacité d'effacement en pointe des membres de l'ASSQ soient développées (et étant donné réforme générale des tarifs en cours pour prochain dossier tarifaire)